

MÉMOIRE

Déposé par la Coalition pour l'avenir du sport et de l'activité physique au Québec (CASAPQ)

Dans le cadre de l'appel à contribution du MSSS pour l'élaboration de la Stratégie nationale de prévention en santé

Avril 2025



CASAPQ

COALITION POUR L'AVENIR DU SPORT
ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AU QUÉBEC

Sport, activité physique et plein air

Pour un Québec actif et en santé

LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE :

LA SOLUTION POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ

1. CONTEXTE ET CONSTATS

Le Québec est confronté à une crise de sédentarité et à une dégradation préoccupante de l'état de santé de sa population. Malgré des investissements significatifs en innovation médicale et en politiques publiques, les résultats tardent à se concrétiser : les maladies chroniques progressent, le système de santé est sous pression et la santé mentale se détériore.

Faits saillants :

- L'inactivité physique coûte 3,9 G\$ par an au Canada.
- Moins de 30 % des jeunes atteignent les recommandations minimales d'activité physique.
- Seuls 2 % du budget du ministère de la Santé sont consacrés à la prévention.

Pour la CASAPQ, le sport, l'activité physique et le plein air doivent devenir des piliers centraux de la stratégie de prévention au Québec.



2. RECOMMANDATIONS STRUCTURÉES EN TROIS AXES

AXE 1 – Leadership gouvernemental

Le gouvernement doit assumer un rôle de leadership fort pour rendre opérationnelle la prévention, en intégrant toutes les parties prenantes et en assurant la cohérence des politiques publiques.

Pistes d'action :

- Centraliser et bonifier les budgets de prévention (+1 G\$ par an d'ici 2030).
- Mettre en œuvre des lignes directrices nationales sur l'activité physique pour tous les âges.
- Instaurer une gouvernance transversale avec des objectifs communs et mesurables.

AXE 2 – Engagement du milieu

Les organisations sportives et communautaires doivent être reconnues comme des **opérateurs de première ligne** en prévention.

Pistes d'action :

- Soutenir la professionnalisation et la rémunération des entraîneurs et des autres intervenants directs auprès des Québécois et Québécoises.
- Favoriser l'accessibilité à des programmes de sport et d'activité physique pour tous.
- Valoriser les initiatives de proximité (ex. : Viactive, projets intergénérationnels).

AXE 3 – Infrastructures adaptées et planifiées

Une stratégie de prévention ambitieuse nécessite des lieux de pratique accessibles, sécuritaires et bien répartis.

Pistes d'action :

- Réaliser un inventaire provincial des infrastructures sportives.
- Planifier les investissements en fonction des besoins régionaux.
- Intégrer les usagers et clubs sportifs dans la planification des projets.

3. POURQUOI AGIR MAINTENANT ?

Les impacts du sport, de l'activité physique et du plein air sur la santé, l'économie et la société sont bien documentés. Chaque dollar investi en prévention génère des économies de 3 \$ en soins de santé. La Finlande, la Norvège et la France démontrent que des résultats significatifs sont possibles à court et moyen terme.

Au Québec, la mobilisation est déjà présente : la CASAPQ regroupe plus d'un million de personnes actives sur le terrain. Le temps est venu de passer de la vision à l'action.



4. CONCLUSION

Le sport, l'activité physique et le plein air physique ne sont pas des luxes, mais des nécessités pour un Québec en santé. La CASAPQ appelle à une stratégie audacieuse, transversale et concertée, où le sport, l'activité physique et le plein air jouent un rôle moteur de la prévention.

Nous sommes prêts à collaborer. Ensemble, faisons du Québec un champion mondial de la santé préventive par le mouvement.

